

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Séminaire I : La liberté, entre volonté, intellect et grâce (XIIIe-XIVe siècle) (2PH1292)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - philosophie	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Pilier secondaire B A - philosophie	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Delphine Carron, chargée d'enseignement, delphine.favre-carron@unine.ch

Objectifs

L'objectif de ce séminaire est de se familiariser avec les principales théories de la liberté élaborées dans le cadre de la pensée médiévale, et d'en saisir les enjeux essentiels, en mettant un accent particulier sur les XIIIe et XIVe siècles. Envisagée avant tout comme pouvoir de choix, comme libre arbitre, la liberté se confronte à la contrainte et à la question du déterminisme causal (qui pourrait menacer la contingence et la spontanéité) et semble difficilement compatible avec la liberté chrétienne, où la grâce joue un rôle décisif. En outre, l'indétermination qui constitue le fondement de la liberté doit être dépassée par un choix dans lequel la volonté et l'intellect ont un rôle à jouer, plus ou moins premier, selon les théories.

L'acquisition de ces connaissances va impliquer deux types d'exercice durant le séminaire : l'analyse précise et approfondie de textes en vue de leur compréhension et interprétation philosophique ; la mise en contexte et en relation des théories analysées, de manière à en saisir la signification de manière plus correcte et complète.

Contenu

Le séminaire comportera:

- *5 séances introductives durant lesquelles on présentera les fondements théoriques, les enjeux et les sources médiévales des débats des XIIIe-XIVe siècles autour de la notion de liberté.
- *7 séances où nous analyserons des textes-clés des XIIIe et XIVe siècles sur la question, traduits en français.
- *1 séance où nous ferons un point doctrinal, concernant les controverses entre intellectualistes et volontaristes
- *1 séance conclusive.

A savoir:

- 20 septembre 2018 : Introduction et distribution des travaux.
- 27 septembre 2018 : Augustin : Origine et mouvement de la volonté libre: "Le libre arbitre", II, 1, 1 – 2, 4 (p. 265-271); II, 18, 47 – 20, 54 (p. 363-379) et III, 1, 1- 3 (p. 381-387).
- 4 octobre 2018: Augustin: Libre arbitre et nécessité de la grâce: "La grâce et le libre arbitre", §1-11
- 11 octobre 2018 : Anselme de Cantorbéry : La liberté du choix et la force de la volonté: "La liberté du choix", chap. I-IV, XIII-XIV.
- 18 octobre 2018 : Bernard de Clairvaux : Les trois formes de liberté: "La grâce et le libre arbitre", §1-15.
- 25 octobre 2018 : Thomas d'Aquin : La volonté: "Somme théologique", Ia, q. 82.
- 1er novembre 2018 : Thomas d'Aquin : Le libre arbitre: "Somme théologique", Ia, q. 83.
- 8 novembre 2018 : Thomas d'Aquin : L'objet de la volonté: "Somme théologique", Ia – IIae, q. 8.
- 15 novembre 2018 : Thomas d'Aquin : Le moteur de la volonté: "Somme théologique", Ia – IIae, q. 9.
- 22 novembre 2018 : Thomas d'Aquin : Le mode d'activité: "Somme théologique", Ia-IIae, q. 10.
- 29 novembre 2018 : Point sur les controverses entre intellectualistes et volontaristes

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Séminaire I : La liberté, entre volonté, intellect et grâce (XIIIe-XIVe siècle) (2PH1292)

- 6 décembre 2018 : Jean Duns Scot : La cause du vouloir: "Lectura II", dist. 25, question unique (p. 10-30).
- 13 décembre 2018 : Dante Alighieri : Libre arbitre, intellect et liberté politique: "Monarchie", I, xii.
- 20 décembre 2018 : Bilan.

Forme de l'évaluation

La validation de ce séminaire requiert:

- la lecture hebdomadaire d'un texte et une participation active au séminaire (notée). Il est capital pour la qualité de la discussion et l'intérêt du séminaire que tous-tes les étudiant-e-s aient préparé la séance en lisant préalablement le texte spécifique qui lui est relatif;
- une présentation orale de 45 minutes (notée) d'un des textes proposés dans le séminaire, puis un travail écrit rédigé à domicile (noté) d'environ 10 pages.

Critères d'évaluation : qualité de l'expression écrite / orale ; précision des termes utilisés ; structure (plan, organisation logique des idées, fil rouge) ; capacité de mettre en valeur les points essentiels et de saisir l'enjeu du texte ; capacité d'intégrer cette théorie dans les débats existants sur la question; qualité de la réponse lors de questions ou d'objections (pour les présentations orales).

Règles particulières pour les travaux, voir le document :

<https://www.unine.ch/files/live/sites/philo/files/shared/documents/COURS/Consignes%20et%20Directives/IPHILOConsignesSeminares16092011.pdf>.

Pour les questions de présentation du rapport écrit, voir le document :

<https://www.unine.ch/files/live/sites/lettres/files/espace%20etudiants/Consignes%20r%c3%a9dactionnelles%20en%20FLSH.pdf>.

Dates des présentations : selon calendrier du séminaire.

Restitution des travaux écrits : la date limite de remise du rapport écrit doit permettre de respecter l'art. 34 et l'art. 33, al. 2, lit. a, du Règlement des études et des examens : <http://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/pdf/4163101.pdf>.

Documentation

Les textes étudiés dans le séminaire seront tous accessibles sur Moodle.

La bibliographie secondaire, en majorité aussi accessible sur Moodle, sera présentée lors de la première séance.

Certains ouvrages ont été réservés en bibliothèque